

## RALLYE VÉLO USEP – JVM

### RÈGLES DE BONNE CONDUITE À VÉLO EN FORÊT:

**Les adultes accompagnateurs seront garants du respect des points suivants,  
Ils devront en faire lecture au groupe avant le début du rallye vélo.**

#### Respect du code de la route (cf SRAV) :

- Enfants et adultes casqués
- Priorité aux piétons qui se promènent
- Avertir avec la sonnette et dépassement en se déportant au moins d'1 m
- Circulation en file indienne à droite de la route ou en mini-bus
- Espacement minimum de 3m
- Rester groupés
- 1 enfant ouvreur avec gilet jaune (l'adulte voltigeur qui ne doit pas empêcher les enfants de prendre des initiatives sur la direction à prendre)
- 1 adulte serre file avec gilet jaune
- Attention : des véhicules forestiers peuvent circuler
- Arrêt et regroupement à chaque carrefour
- Ne pas stationner les vélos sur les chemins ou routes forestières, mais sur les bas côtés

#### Accès à la zone d'accueil et de regroupement :

- enfants et adultes accompagnateurs groupés,
- vélos à la main, en respectant le sens de circulation,
- entrée par la Route Royale face à la parcelle 112,
- sortie au niveau du carrefour Royal donnant sur le Chemin Noir,
- Stationnement obligatoire des vélos dans les zones parking identifiées pour chaque classe,
- Accès à la table des jeux à pied pour un adulte accompagnateur avec 1 ou 2 enfants (par roulement), les autres restent au parking.

#### Respect de l'environnement :

La forêt est un milieu sensible, préservons-là ! (lire et commenter la charte du promeneur, la fiche muguet, la fiche sur les durées de vie des déchets...)

- Ne pas piétiner la végétation
- Interdire les cueillettes
- Les déchets restent dans les sacs
- pas de circulation à vélo dans les sous-bois... etc...